

Les véhicules de transport de chiens de la gendarmerie

Gabriel Lothe

*Chef d'escadron
DGGN - SDSPSR/BSRFMS*

L'emploi des chiens par la gendarmerie, à partir des années 1940, n'a pas entraîné dans un premier temps l'adoption de véhicules de transport spécialisés. Les maîtres de chiens ont d'abord dû composer avec des véhicules destinés au service courant. Plusieurs d'entre eux n'ont pas hésité alors à les aménager pour améliorer le confort de leurs auxiliaires canins. Ce n'est qu'à partir des années 2000 qu'on assiste à une homogénéisation de ce parc automobile.

1945 – 2000 : cinq décennies de bricolage

À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le contexte de pénurie générale ne favorise pas le développement d'un parc automobile dédié aux premières équipes cynophiles. Dans ces années d'après guerre, les maîtres de chien se déplacent encore souvent à vélo. Le gendarme Rémy Bourdon, affecté à la brigade de Confolens (Charente), se rappelle, quant à lui, de ses interventions en side-car Gnome-et-Rhône avec son chien dans le panier.

Pendant plusieurs années, l'équipe cynophile est tributaire du véhicule de service employé par l'unité, comme la fourgonnette, la Juvaquatre, la Peugeot 202 puis 203. Au début des années 1950, les premiers aménagements apparaissent, comme ses cages réalisées pour loger dans le coffre de la Peugeot 203, puis de la Renault 4. Toutefois, le transport sans cage va perdurer longtemps. Les premières cages de transport du commerce, type « Kennel » apparaissent dans les unités dans les années 1990.



Une première évolution se dessine avec la pose d'aérateurs de toit dans les années 1980, sur ces mêmes Renault 4 (qui servent fidèlement l'institution jusqu'au milieu des années 1990!) puis sur des Peugeot 504 et 505 break (entre 1985 et 1989). Une seconde évolution, à la fin des années 1980, conduit à l'apparition, dans des PSIG de Gironde, de vitres fumées et la peinture blanche des pavillons des autos pour permettre un transport plus confortable sous le soleil. Ces améliorations se standardisent au début des années 1990 sur des Renault 21 break (livrées entre 1992 et 1995).

Les premiers véhicules dédiés aux équipes cynophiles sont d'abord réservés à celles engagées dans la lutte antistupéfiants, grâce à une dotation financée par la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et les toxicomanies (MILDT).

LES GENDARMES ET LES ANIMAUX



En février 1990, 19 voitures C15 sont ainsi commandées pour la somme de 111 123 francs. Au total, 85 véhicules Citroën de ce modèle carrossé par Gruau sont livrés de 1991 à 1997.

En 1998, la MILDT remet la main au portefeuille pour financer l'acquisition de Citroën Berlingo dédiés (première commande de six exemplaires). À côté de cette petite centaine de voitures, nombre de véhicules bricolés voire inadaptés continuent à circuler dans les années 1990, comme ces Peugeot 306 break affectées à Fontenay-le-Comte et à Nîmes, où il y a aussi un Peugeot Expert. De même, on trouve une Renault Laguna break en Île-de-France ou encore des Renault Clio à Angers et La Roche-sur-Yon !

2000 – 2018 : L'homogénéisation du parc et des équipements

Ce n'est qu'en 2000 qu'une dotation générale de la gendarmerie vient équiper toutes les équipes cynophiles de l'Arme de Peugeot Partner 4X2 à

motricité renforcée (245 exemplaires livrés entre 2000 à 2002) et de Citroën Berlingo phase 2 (2004-2005).

Le Peugeot Partner équipe également la Gendarmerie des transports aériens (GTA) ainsi que la gendarmerie de l'armement. De manière plus spécifique, les unités cynophiles affectées au secours en montagne reçoivent en 2000 22 exemplaires de Peugeot Partner 4X4 Dangel, remplacés en 2007 par une version restylée.

À compter de 2008, la 3^e version du Partner prend le relais. Elle est accompagnée de Renault Kangoo de 3^e génération (2009-2010).

La nouvelle décennie est marquée par la dotation de véhicules intégralement blancs destinés tant au confort des canidés (puisque cette couleur limite la surchauffe du véhicule) qu'à de substantielles économies (elle est généralement la peinture la moins onéreuse du catalogue des constructeurs). Le Peugeot Bipper ouvre la marche en 2012-2013, sans toutefois faire l'unanimité en raison de sa capacité d'emport jugée trop limitée. Il est assez rapidement suivi de la 4^e génération du Kangoo (2016) puis, plus récemment, du Dacia Duster 4x4 (2018), notamment au profit des unités dédiées au secours en montagne. Les groupes d'investigations cynophiles (GIC) détenant un chien Saint-Hubert dédié à l'olfaction criminelle se voient dotés, quant à eux, d'une remorque WT-Metall (modèle Campeon), la taille respectable du chien ne permettant pas son transport dans des conditions acceptables dans le véhicule de dotation.





La dotation spécifique du CNICG de Gramat

Au moment de la création du chenil central de la gendarmerie à Gramat (Lot), l'existant se limite à trois voitures hippomobiles, une camionnette gazogène et une traction avant Citroën 11 CV. Vers 1966, ce centre de formation cynophile obtient son premier véhicule dédié avec d'abord un simple Citroën type H de couleur grise vitré, puis une seconde en version rallongée d'un mètre. Le coût de celle-ci s'élève à l'époque à 17241 francs précisément. Ce véhicule plus spécifiquement aménagé (cloisons, banquette centrale à l'arrière...) permet l'emport de cinq équipes cynophiles.

Onze ans plus tard, en 1978, le chef de centre sollicite son remplacement ainsi que celui d'une partie de sa dotation de véhicules (une Jeep hors d'âge et une Citroën Méhari accidentée). En 1979, l'école reçoit un Saviem SG4, une R4 (qui remplace la Jeep) et une R6 (à la place de

la Méhari). Ces véhicules s'ajoutent à la R16 du chef de centre et au Saviem SG2.

À partir de 1991, six Citroën C25 phase 2 prennent le relais. Ils bénéficient d'aménagements spécifiques, notamment de compartiments isolés pour les chiens. En 2003, le CNICG se voit affecter un Renault master de 2^e génération, suivi, en 2007, d'une version de 3^e génération rallongée (blanc sans sérigraphie).

Le groupe national d'investigation cynophile (GNIC)

Créé en 2002 à Gramat, le GNIC est engagé dans le cadre de la recherche de restes humains, de traces de sang humain et de produits accélérateurs d'incendies criminels. Il intervient en métropole, comme en Corse ou dans les départements et territoires d'Outre-Mer avec neuf chiens. Ce groupe, qui s'est illustré en France (affaires Maëlys, effondrement de l'aérogare 2E de Roissy-CDG...) peut également être engagé à l'international (tsunami de 2004 en Thaïlande).

À ses débuts, il est doté d'un Peugeot Boxer de 2001 (blanc sérigraphié) auquel peut être adjointe une remorque. Avec sa montée en puissance, il reçoit un Renault Master phase 2 rallongé identique à celui du CNICG (2007), un Peugeot Partner à motricité renforcée carrossé par Durisotti et sérigraphié (2007), un Renault Kangoo de 3^e génération sérigraphié (2009). Il est également doté de remorques spécifiques dédiées au transport de chiens du fabricant nîmois Sogem (2000) puis du fabricant belge WT-Metall (modèle « Thermo » en 2007 et 2009).



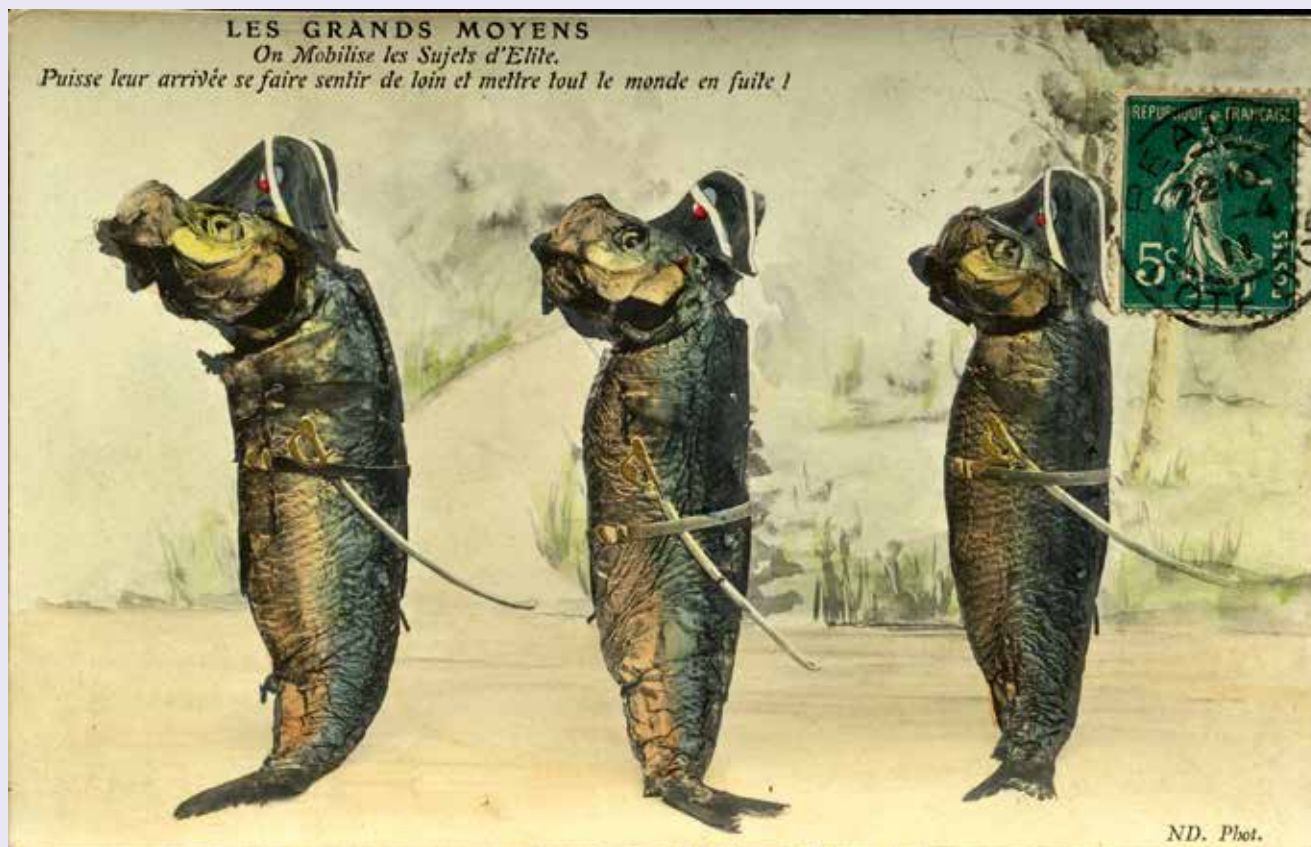
Le Groupe d'investigation de la Gendarmerie nationale (GIGN)

Très tôt intéressé par l'emploi de chiens pour ses missions spéciales, le GIGN se dote dès 1979 d'une Peugeot 504 break. Ce transport s'effectue alors dans une caisse en bois fabriquée par les soins du groupe. En 1985, le capitaine Legorjus fait savoir à sa hiérarchie que « les nuisances occasionnées par les animaux sont telles que, périodiquement, ce kit doit être remplacé. Par ailleurs, les odeurs dégagées rendent difficile l'emport de passagers. En outre, toutes les garnitures internes du véhicule ont été arrachées ». Il obtient que l'une de ses CX de dotation (bleu « gendarmerie ») soit équipée d'une cage en métal et polycarbonate de l'entreprise Géré et qu'un aérateur soit posé sur le toit. En

janvier 1988, une deuxième CX est équipée pour permettre, notamment, la maintenance de la première. En 1993, deux Peugeot 405 SRI break banalisées de couleur grise remplacent les véhicules Citroën. Des Ford Mondéo phase 1 et 2 banalisées leur succéderont à la fin des années 90 et au début des années 2000.



Caricatures et noms d'oiseaux, quand le gendarme devient (une) bête



« L'homme est le seul animal qui se moque de lui-même » a écrit l'écrivain américain Robert Anson Heinlein (1907-1988).

Personnage public, le gendarme a depuis toujours été la cible des moqueries de ses contemporains qui ont raillé à travers lui le milieu militaire, l'ordre établi et la rigueur de la loi. Parmi toutes ces caricatures, la représentation sous la forme animale occupe une large place. Certaines espèces viennent naturellement à l'esprit, comme le chien qui renvoie aux notions de servilité et de soumission.

Mais ce bestiaire s'avère d'une grande richesse avec le chat, le cochon, le coq et... le hareng-saur. Le choix de ce poisson à l'odeur puissante s'inscrit dans l'univers des représentations au sein duquel le gendarme est associé aux émanations malodorantes attribuées à ses longues tournées à cheval et à une hygiène défailante.

Quant aux surnoms, si les expressions « poulet » ou « mort aux vaches » désignent plutôt les policiers, ceux de « criquet » et « taupe » concernent la gendarmerie départementale. Le terme de « canari » a semble-t-il été attribué à la gendarmerie impériale du Premier Empire en raison des culottes chamois portées par ce personnel.

Les mascottes

Compagnons de misère du soldat ou membres honorés par des unités entières, certains animaux ont acquis une place spéciale dans les armées. Leur présence est parfois officieuse ou parfaitement reconnue avec un grade et des distinctions. Leur souvenir se perpétue aussi à travers le temps, à l'image du chien Moustache qui a accompagné la Grande Armée sur les champs de bataille. Les espèces retenues sont très variées et parfois surprenantes, comme l'âne Tapanar du 2^e régiment étranger d'infanterie de la Légion étrangère, le bouc Turco du 31^e régiment de Génie ou la lignée des béliers Messaoud au 1^{er} régiment de tirailleurs.

Dans la gendarmerie, plusieurs mascottes ont été adoptées par le passé, malgré une réglementation contraignante. Durant la Grande Guerre, on en trouve dans certaines prévôtés. À la Libération, lors de son incroyable odyssee à cheval de 930 km de Roanne à Paris, le 7^e escadron de garde républicaine de Thionville adopte, lors de la traversée de Montargis, un chien qui sera baptisé Targis. Dans la même période, l'escadron 8/7 de Saint-Mihiel n'hésite pas à défilé avec... un sanglier dénommé Lili ! À la fin des années 1980, le peloton autoroute (PA) de Durtal (Maine-et-Loire) a lui aussi eu sa mascotte, un berger allemand dénommé Golf.

Des années 1970 au début des années 2000, la gendarmerie maritime a entretenu une véritable tradition de mascottes embarquées sur ses patrouilleurs, comme le boxer Hans sur le P 784 *Géranium*, le berger allemand Zeff sur le P 787 *Jonquille* ou l'épagneule Nordik sur le P 740 *Fulmar*. Ces chiens ont vécu une véritable vie de... Pacha !



Le chien Targis de l'escadron de Garde républicaine de Thionville